



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
Single Market Enforcement
Notification of Regulatory Barriers

Numéro de notification : 2024/0394/HU (Hungary)

Projet de loi interdisant la production et la mise sur le marché de viandes produites en laboratoire

Date de réception : 10/07/2024

Fin de la période de statu quo : 11/10/2024 (12/01/2025)

Message

Message 001

Communication de la Commission - TRIS/(2024) 1869

Directive (UE) 2015/1535

Notification: 2024/0394/HU

Notification d'un projet de texte d'un État membre

Notification - Notificación - Notifizierung - Нотификация - Oznámení - Notifikation - Γνωστοποίηση - Notificación - Teavitamine - Ilmoitus - Obavijest - Bejelentés - Notifica - Pranešimas - Paziņojums - Notifika - Kennisgeving - Zawiadomienie - Notificação - Notificare - Oznámenie - Obvestilo - Anmälan - Fógra a thabhairt

Does not open the delays - N'ouvre pas de délai - Kein Fristbeginn - Не се предвижда период на прекъсване - Nezahajuje prodlení - Fristerne indledes ikke - Καμία έναρξη προθεσμίας - No abre el plazo - Viivituste perioodi ei avata - Määräaika ei ala tästä - Ne otvara razdoblje kašnjenja - Nem nyitja meg a késéset - Non fa decorrere la mora - Atidējimai nepradedami - Atlikšanas laikposms nesākas - Ma jiftaħ il-perijodi ta' dewmien - Geen termijnbegin - Nie otwiera opóźnień - Não inicia o prazo - Nu deschide perioadele de stagnare - Nezačína oneskorenia - Ne uvaja zamud - Inleder ingen frist - Ní osclaíonn sé na moilleanna

MSG: 20241869.FR

1. MSG 001 IND 2024 0394 HU FR 10-07-2024 HU NOTIF

2. Hungary

3A. Európai Unió Ügyek Minisztériuma
EU Jogi Megfelelésvizsgáló Főosztály - Műszaki Notifikációs Központ
H-1054 Budapest, Báthory u. 10.
E-mail: technicalnotification@eum.gov.hu

3B. Agrárminisztérium
Jogalkotási Főosztály
H-1051 Budapest, Apáczai Csere János u. 9.
E-mail: notification@am.gov.hu

4. 2024/0394/HU - C50A - Denrées alimentaires

5. Projet de loi interdisant la production et la mise sur le marché de viandes produites en laboratoire



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
Single Market Enforcement
Notification of Regulatory Barriers

6. Denrées alimentaires

7.

8. La production et la mise sur le marché de viandes produites en laboratoire suscitent un certain nombre de préoccupations. Les réponses aux questions posées ne seront possibles que sur la base d'une analyse d'impact complète. Cependant, les effets négatifs prévisibles sont tels qu'ils justifient l'interdiction de la production et de la mise sur le marché de viande produite en laboratoire. Il convient toutefois de préciser les utilisations qui peuvent être exemptées de l'interdiction générale. Cela inclut l'utilisation médicale et vétérinaire, en tenant compte du fait qu'ils peuvent servir, directement ou indirectement, à protéger la santé humaine.

9. Outre la protection de la santé humaine et de l'environnement, l'introduction du règlement est justifiée par la nécessité d'assurer une production agricole durable et de préserver le mode de vie rural traditionnel. La manière dont la sécurité de la technologie cellulaire peut être garantie pour éviter les risques potentiels pour la santé des consommateurs n'est pas évidente, ce qui rend l'adoption d'un règlement nécessaire. La production traditionnelle de viande à base d'isoglucose revêt une importance capitale pour l'avenir de l'économie alimentaire nationale, en particulier la durabilité de la production alimentaire et le maintien de la puissance des campagnes. L'augmentation de la production de viande produite en laboratoire peut avoir une incidence négative sur le secteur agricole et les conditions de vie en milieu rural dans son ensemble. Par ailleurs, des enquêtes représentatives auprès de la population montrent que l'aversion des consommateurs pour la viande produite en laboratoire dépasse l'aversion pour les aliments contenant des protéines d'insectes.

10. Référence(s) au(x) texte(s) de base: Il n'existe pas de texte(s) de base

11. Non

12.

13. Non

14. Non

15. Non

16.

Aspect OTC: Non

Aspects SPS: Non

Commission européenne
Point de contact Directive (UE) 2015/1535
email: grow-dir2015-1535-central@ec.europa.eu